Ministère de la Santé et des Services sociaux
Québec

Cabinet du ministre

Communiqué de presse

CNW code 01
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Approvisionnement en commun en santé

DES ÉCONOMIES MAJEURES RÉALISÉES GRÂCE À UNE COLLABORATION INÉDITE

Québec, le 18 décembre 2013 – « Il est possible de réaliser des économies substantielles dans le réseau de la santé et des services sociaux par une stratégie d'approvisionnement en commun, comme le démontre le projet pilote mené avec succès par le Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec dans les domaines de l'électrophysiologie, de l'hémodynamie et de l'angiographie. » C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, qui a confirmé, pour ces champs de la haute technologie médicale, des économies de l'ordre de 44 %. Cela correspond à un minimum de 16 millions de dollars par année, un montant appelé à augmenter lorsque l'initiative sera pleinement généralisée.

Ce projet a été initié par les représentants de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ) et ses médecins spécialistes œuvrant en recherche et représentant différentes disciplines médicales hospitalières. À la suite de la publication de la circulaire ministérielle, le dossier est tombé sous la coordination du Ministère de la santé et des services sociaux, en collaboration avec le Groupe d'approvisionnement en commun et l'Institut.

Tout au long des travaux, l'ensemble des acteurs impliqués a pu bénéficier d'une grande ouverture des médecins spécialistes afin d'harmoniser le mieux possible leurs pratiques médicales et de permettre le recours à une sélection diversifiée et contrôlée de fournisseurs à contrat, et ce, dans le but d'améliorer le levier de négociation relié au volume d'achats.

Comme l'a expliqué le ministre, « nous visons à compter d'avril 2014, au terme de trois ans d'efforts, des gains d'une centaine de millions spécifiquement pour le domaine de l'approvisionnement. L'expérience menée dans l'Est du Québec pour l'achat de ce type de fournitures médicales spécialisées démontre le potentiel remarquable d'une telle approche, non seulement pour générer des économies, mais aussi pour harmoniser les pratiques médicales. Je tiens à féliciter l'équipe de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, ainsi que la Fédération des médecins spécialistes du Québec, qui ont joué un rôle moteur dans la réalisation de ce projet », a ajouté le ministre Hébert.

« Depuis longtemps, la FMSQ vise une meilleure performance du système public de santé. Nous croyons fermement à toute forme de gestion partagée, ce qui implique une participation active des médecins spécialistes dans les processus décisionnels. Les résultats de cet exercice sont on ne peut plus probants et auraient été impossibles autrement. Mieux gérer les achats médicaux, c'est aussi ça être médecins spécialistes! », a souligné Dr Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

« Nous sommes fiers du leadership de notre Institut dans ce dossier. Voilà un autre exemple concret où nos médecins et notre personnel ont collaboré ensemble pour augmenter l'efficience de nos établissements publics. Ces résultats sont le fruit d'un partenariat entre plusieurs établissements impliqués et le GACEQ. Nous devons tous participer à cet effort collectif afin d'améliorer l'accessibilité aux services et la performance », a déclaré Michel Delamarre, directeur général de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

Le Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec couvre les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Mauricie–Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord du Québec. Trois groupements d'achats similaires desservent les autres régions du Québec.

- 30 -

Pour renseignements :

Ariane Lareau
Attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux
et ministre responsable des Aînés
418 266-7171

Joël Clément
Adjoint au directeur général,
Responsable des communications et des relations publiques
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
418 656-4932

Fédération des médecins spécialistes du Québec
Ligne MÉDIA
514 350-5160